

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non

OFI INVEST DYNAMIQUE MONDE

ISIN : FROO07032735

ABEILLE ASSET MANAGEMENT - AÉMA GROUPE



ofi invest
Asset Management

Objectifs et politique d'investissement :

■ Classification de l'OPCVM :

■ Description des objectifs et de la politique d'investissement :

- Le FCP, qui est un OPCVM nourricier de l'OPCVM Maître Ofi Invest Dynamique Monde M, est investi entre 85% et 100% de son actif net en parts de l'OPCVM Maître. Le reste du portefeuille pourra être investi en liquidités dans la limite de 10% de l'actif net. Son objectif de gestion est identique à celui de l'OPCVM Maître, c'est-à-dire : « en investissant de manière active sur différentes classes d'actifs (actions, obligations), de réaliser au moyen d'une gestion discrétionnaire, sur la durée de placement recommandée de 8 ans, une performance supérieure à l'indice composite 40% Euro Stoxx®, 40% MSCI World Ex EMU et 20% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Total Return Index Value Unhedged EUR. La gestion du FCP favorisera les marchés actions par rapport aux marchés de taux. ».

- La performance de l'OPCVM nourricier pourra être inférieure à celle de l'OPCVM maître du fait de la détention de liquidités et de ses frais de gestion financiers propres.

- Par ailleurs, la stratégie de gestion du FCP sera identique à celle de l'OPCVM Maître, à savoir : « le processus de gestion se fondera sur une analyse macro-économique permettant de définir les grandes thématiques boursières ainsi que les orientations sectorielles et géographiques. Les valeurs seront ensuite sélectionnées à partir de plusieurs critères comme leur potentiel de valorisation, leur maturité ou leur négociabilité sur les marchés, les perspectives de croissance des sociétés émettrices, la qualité de leur management, de leur communication financière, de leur notation. »

■ Caractéristiques essentielles :

- La stratégie de gestion de l'OPCVM Maître Ofi Invest Dynamique Monde M est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs.

- Le portefeuille de l'OPCVM Maître « pourra être exposé entre 0% et 100% de l'actif net en actions et titres donnant directement ou indirectement accès au capital et aux droits de vote de sociétés. Les titres détenus pourront relever de tous les secteurs économiques et pourront concerner des titres de sociétés de moyennes et grandes capitalisations. Le FCP interviendra sur toutes les zones géographiques y compris les pays émergents dans la limite de 50% de l'actif net.

- Le FCP pourra être exposé entre 0% et 100% de l'actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire. Les titres sélectionnés pourront relever de toutes zones géographiques y compris des pays émergents. Ils relèveront indifféremment du secteur public ou du secteur privé. Les titres relèveront de toutes catégories de notations. L'OPCVM pourra investir dans la limite de 100% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent). Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse

qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.

- La sensibilité du portefeuille est comprise entre 0 et +8.

- Le FCP pourra être investi entre 20% et 50% de l'actif net en parts ou actions d'OPC.

- Le FCP est exposé à un risque de change dans la limite de 100% de l'actif net. ».

■ Indicateur de référence :

- Le type de gestion du FCP nourricier s'apprécie au travers de celui de son OPCVM maître.

- Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance de l'OPCVM ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent. Toutefois à titre indicatif, la performance de l'OPCVM pourra être comparée à postériori à celle de l'indice composite suivant (cours de clôture, dividendes/coupons réinvestis) :

- 40% Euro Stoxx® ;
- 40% de MSCI World Ex EMU ;
- 20% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Total Return Index Value Unhedged EUR.

■ Modalités de souscription - rachat :

- L'investisseur peut demander la souscription ou le rachat de ses parts, soit en montant, soit en nombre de parts, chaque jour de Bourse, auprès du centralisateur Société Générale S.A. (32, rue du Champ de Tir - 44000 Nantes - France). L'heure limite de réception des ordres qui sont traités à cours inconnu sur la base de la prochaine valeur liquidative est fixée à 18h00 le jour ouvré précédant le jour d'établissement de la valeur liquidative. Pour les souscriptions ou les rachats qui passent par l'intermédiaire d'un autre établissement, un délai supplémentaire pour acheminer ces ordres est nécessaire pour le traitement des instructions.

- La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux n'étant pas un vendredi.

- Cette catégorie de part capitalise intégralement ses sommes distribuables.

■ Autres informations :

- Les instruments dérivés et intégrant des dérivés pourront être utilisés à titre d'exposition et/ou de couverture et ainsi porter l'exposition de l'OPCVM Maître au-delà de l'actif net. Le risque global de l'OPCVM Maître est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

- Recommandation : la durée de placement recommandée est supérieure à huit ans. Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les huit ans.

Profil de risque et de rendement :

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

■ Texte expliquant l'indicateur et ses principales limites :

- Le FCP se trouve dans la catégorie de risque/rendement indiquée ci-dessus en raison de la volatilité des marchés actions et de taux auxquels est exposé l'OPCVM Maître.

- Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Enfin, la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

- Les dispositions en matière de souscription/rachat de l'OPCVM Maître, dans lequel est investi le FCP, sont détaillées dans la section « Modalités de souscription et de rachat » du prospectus de l'OPCVM Maître.

- Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

■ Risques importants pour le FCP non intégralement pris en compte dans cet indicateur :

- **Risque de crédit** : l'émetteur d'un titre de créance détenu par l'OPCVM Maître n'est plus en mesure de payer les coupons ou de rembourser le capital.

- **Risque de liquidité** : l'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs de l'OPCVM Maître.

- **Risque de contrepartie** : le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds nourricier.

- **Impact de l'utilisation de produits dérivés et de produits intégrant des dérivés** : l'utilisation de ces instruments expose l'OPCVM Maître à des sources de risques et donc de valeur ajoutée que des titres en direct ne permettent pas d'atteindre.

Pour consulter l'intégralité des risques liés à l'OPCVM, il convient de se reporter au prospectus, disponible sur le site : www.ofi-invest-am.com



Frais :

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

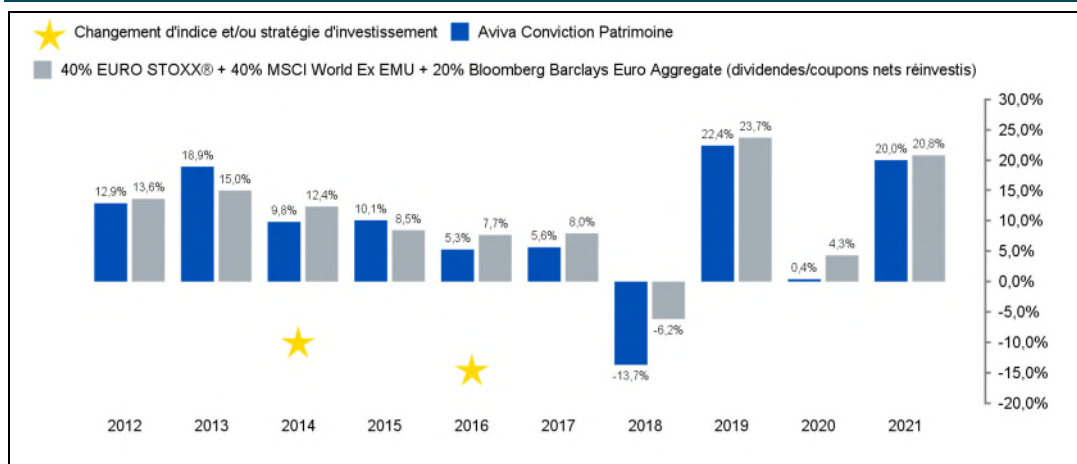
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée Frais de sortie	4% maximum Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur pourrait payer moins de frais.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au paragraphe « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.ofi-invest-am.com.

Performances passées :



Avertissements et commentaires :

Cette part a été créée le 23/04/1999.

Le calcul des performances présentées a été réalisé en Euro dividendes / coupons réinvestis. Il tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Source : Abeille Asset Management, Engine Europerformance

Au 02/06/2014 : le FCP, anciennement dénommé Aviva Vitalité a changé de dénomination. A cette date, la stratégie de gestion et l'indicateur de référence du FCP Maître ont également été modifiés.

Au 30/12/2016 : l'indicateur de référence du FCP Maître a été modifié, auparavant 40% DJ Euro Stoxx (NR)+ 40% FT World hors Zone Euro + 20% Bloomberg Barclays Euro Aggregate TRI Value Unhedged EUR.

Au 03/10/2022 : le FCP, anciennement Aviva Convictions Patrimoine, a changé de dénomination.

Informations pratiques :

▪ **Dépositaire :** Société Générale S.A

▪ **Fiscalité :**

Selon le régime fiscal de l'investisseur, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM. La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

▪ **Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM, ainsi que sur les autres catégories de parts :**

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) ainsi que les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles gratuitement en langue française à l'adresse ci-dessous. Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de :

Abeille Asset Management
Service Juridique
14, rue Roquépine - 75008 Paris - France
contact.juridique.am@ofi-invest.com

▪ **Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative :**

La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion, à l'adresse indiquée ci-dessus, ou sur le site internet : www.ofi-invest-am.com.

La Politique de rémunération et éventuelles actualisations sont disponibles sur le site internet www.ofi-invest-am.com et un exemplaire sur papier pourra être mis à disposition gratuitement ou sur simple demande écrite à l'adresse ci-dessus.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 3 octobre 2022.

Cet OPCVM est agréé et réglementé en France par l'Autorité des Marchés Financiers. Il est autorisé à la commercialisation en France.

La société de gestion Abeille Asset Management est agréée et réglementée en France par l'Autorité des Marchés Financiers (n° GP 97-114).

La responsabilité d'Abeille Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Abeille Asset Management, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 18.608.050 €, enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 335 133 229. Siège social : 14 rue Roquépine, 75008 Paris

